

Public ciblé

Ce cours est destiné aux cadres gouvernementaux de divers ministères et ceux des agences gouvernementales traitant des questions liées aux eaux transfrontières, aux cadres d'organismes de bassin, aux négociateurs, aux spécialistes des institutions travaillant dans le domaine de la gestion de l'eau douce, aux représentants d'ONG et d'organisations internationales ainsi qu'aux chercheurs en droit international.

Finance d'inscription et bourses

Les frais d'inscription à cette formation en ligne sont de 400 CHF (environ 400 USD).

Toutefois, des **bourses complètes et partielles sont disponibles** pour les participants provenant des pays les moins avancés et des pays non membres de l'OCDE.

Profil des candidats

Le cours accueillera 25 participants. Pour faire une demande d'inscription ou de bourse les candidats doivent posséder une licence universitaire ainsi que bénéficier d'une expérience professionnelle dans la gestion de l'eau douce d'au moins 2 ans.

Le cours étant dispensé en français, une maîtrise courante de cette langue à l'écrit est requise.

Les candidatures feront l'objet d'une procédure de sélection. Seuls les candidats sélectionnés seront avertis par e-mail le 17 mars 2021.

Procédure d'inscription

Les candidats peuvent s'inscrire à cette formation ou faire une demande de bourse en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse www.unige.ch/formcont/cours/droit-eau

Ils doivent également envoyer leur Curriculum Vitae et une lettre de motivation en expliquant les raisons pour lesquelles cette formation est nécessaire à l'exercice de leur activité professionnelle.

En outre, les candidats demandant une bourse doivent expliquer les motifs de cette demande.

La date limite d'inscription est le 15 mars 2021.

Pour plus d'information, merci de bien vouloir envoyer un email à info-waterlawonline@unige.ch

Organisateurs

Cette formation en ligne a été développée conjointement par la Plateforme pour le droit international de l'eau douce du Geneva Water Hub et l'Université de Genève, avec le support de la Direction suisse du développement et de la coopération.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**

FORMATION CONTINUE

DROIT INTERNATIONAL DE L'EAU DOUCE

Formation en ligne
22 mars au 9 mai 2021



La gouvernance et la protection de l'eau douce sont l'un des plus grands défis de ce siècle. L'augmentation de la population mondiale, l'urbanisation, la dégradation de l'environnement, les demandes concurrentes des États continueront de croître le risque de conflits autour de l'usage et du partage des ressources en eau.

L'objectif 6 de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 vise à «Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau» et à «mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris par la coopération transfrontière». Les instruments et les normes du droit international de l'eau sont essentiels à l'accomplissement de l'ODD 6.

Les professionnels ont besoin de connaissances et de compétences juridiques pour négocier et mettre en œuvre les cadres juridiques et institutionnels relatifs à la gestion et la protection des ressources en eau transfrontières. Le renforcement des capacités est essentiel pour une coopération efficace et efficiente dans le domaine de l'eau, la gestion durable des ressources en eau et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.



Objectifs pédagogiques

À la fin de cette formation, les participants seront en mesure de:

- Interpréter et d'appliquer les instruments juridiques, les principes et les normes du droit international de l'eau.
- Expliquer comment les instruments et les normes du droit international peuvent contribuer à l'accomplissement de l'objectif 6 de développement durable.
- Identifier les liens et l'interconnexion entre le droit à l'eau et le droit international économique, le droit humanitaire et les droits de l'homme.
- Identifier les moyens juridiques adéquats pour prévenir les conflits liés à l'utilisation de l'eau et au partage de cette ressource.

Contenu

Cette formation se compose de 5 modules et un cas d'étude de fin de cours:

Module 1: Les sources et les concepts du droit international de l'eau douce (22 - 28 mars).

Module 2: L'évolution du droit international de l'eau douce (29 mars - 4 avril).

Module 3: Les principes en matière de gestion et de protection des ressources en eau transfrontières, 1ère partie (5 - 18 avril).

Module 4: Les principes en matière de gestion et de protection des ressources en eau transfrontières, 2ème partie (19 - 25 avril).

Module 5: L'eau et le droit international économique (26 avril - 2 mai).

Durée et charge de travail

Ce cours a été conçu pour des professionnels travaillant à temps complet et se déroulera sur 7 semaines. En moyenne, le temps de travail est de 10 heures/semaine. Les participants ont libre accès à tout moment au contenu du cours, aux activités d'évaluation et aux matériels d'apprentissage. Les activités de groupe sont limitées dans le temps et devront être accomplies en conformité avec le programme du cours.

Méthodologie

Le cours propose des leçons interactives et des ressources supplémentaires telles que des liens vers des informations complémentaires et un glossaire des termes juridiques - ceci constitue la méthode d'apprentissage principale. Des vidéos présentées par des experts internationaux, abordant les questions clés en droit international de l'eau douce, constituent également un outil pédagogique du cours.

Cette approche méthodologique est complétée par des webinaires, des questionnaires d'auto-évaluation, des exercices pratiques basés sur des scénarios, un travail de recherche guidé et des forums de discussion. Tout au long du cours, les participants apprennent les uns des autres et interagissent avec le tuteur qui les guidera et soutiendra dans leur processus d'apprentissage.

Suite à cette formation les participants seront en mesure de créer, d'interpréter et de mettre en œuvre des cadres juridiques et institutionnels pour une protection et une gestion durables et efficaces des ressources en eau transfrontières.

Plus d'information disponible au: www.unige.ch/formcont/cours/droit-eau